Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 2.28 — TÉLÉPHONE.

La liste des Flamidiens

Des raccoleurs Mottistes font à Paris la chasse aux Roubaisiens et leur promettent la forte somme s'ils viennent voter pour les protégés des Corbeaux.

Un journal radical lançait, il y a quinze jours, une accusation contre laquelle les journaux réactionnaires n'eurent garde de protester.

Nous avons, disait ce journal, reçu d'un Roubaisien habitant Paris, une lettre des plus suggestives.

« Ce correspondant a reçu la visite d'un certain M. Hon..., agent de l'Union sociale et patriotique de Roubaix, chargé de rechercher des Roubaisiens qui, pour la somme de 50 francs, consentiraient à accorder leurs suffrages à la liste cléricale. La petite campagne se mène très activement. Et le recruteur de la Fédération rédige des « fiches » très dures pour les récalcitrants, élogieuses et pleines de promesses pour les électeurs soumis. »

Le silence qui s'est fait dans la presse Flamidienne-Mottiste, à la suite de ces révélations, équivaut à l'aveu complet.

On n'a pas osé risquer la plus petite protestation, car on savait ce qu'elle rapporterait.

Du reste, on aurait mauvaise grâce à nier. Le procédé n'est pas nouveau, les réactionnaires s'en servent à toutes les élections.

Nous l'avons dénoncé aux élections cantonales, nous l'avons dénoncé aux élections législatives et déjà en 1897, lors de la scandaleuse invalidation de nos amis, nous faisions la constatation suivante :

« De son côté, la réaction a vu s'augmenter ses suffrages ; mais il faudrait ne pas avoir vécu la vie électorale à Roubaix, durant cette période de bataille, pour ignorer quels répugnants moyens elle doit cette « hausse » qui, mieux encore, fait ressortir sa défaite.

» La réaction, en effet, avait mobilisé toutes ses forces et usé des plus misérables procédés.

» Les patrons candidats — et les patrons non-candidats — avaient mandé, par dépêche, leurs voyageurs, redoutant moins la perte d'une « affaire » que la perte d'une voix.

» Ils avaient répandu les billets de banque à profusion, multiplié les affiches venimeuses, fait une orgie de libelles haineux...

» Pour eux, l'armée noire avait été mobilisée. Tous les hiboux des sacristies avaient quitté leur perchoir pour aller quémander et acheter les suffrages... »

Donc, rien de changé sous le soleil roubaisien. C'est l'histoire d'hier, c'est celle d'aujourd'hui aussi.

Le Polonais Motte, le « Passe Volant » Roussel et l'ennemi des marchands d'herbes Deschodt agissent, en 1908, comme l'ennemi des marchands d'herbes Deschodt, le « Passe Volant » Roussel et le Polonais Motte agissaient en 1897, et même auparavant.

Que nos amis habitant Paris ne s'émeuvent pas. Nous les supplions de ne pas laisser voir l'indignation qu'ils pourraient ressentir en face des propositions faites par les trabetteurs de la bande dont M. Motte est le président d'honneur(?) et « Passe Volant » le président effectif.

On offre, paraît-il, un voyage en seconde, aller et retour, dix francs pour les faux frais et chaque voyageur doit passer à la caisse le soir de l'élection, pour toucher une gratification si les protégés des frocards de Croyenne et des corbeaux de Kain sont élus.

Il y a deux ans, des ouvriers s'étaient laissés payer le voyage par l'Union sociale et patriotique pour venir voter à Roubaix... dans le quartier du Fontenoy précisément.

Cette année-là, l'argent des capitalistes permit à un certain nombre d'exploités de venir voter contre les exploiteurs.

Qu'il en soit de même en Mai prochain ; que nos amis acceptent tout ce qu'on leur offrira et qu'ils viennent donner l'appoint de leurs voix aux candidats socialistes.

Pour notre part, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les capitalistes paient le voyage. Nous leur épargnerons la peine de verser, le soir du scrutin, la prime.

Ce sont les employés sur lesquels ces gratification promise en cas de succès.

Mais nous tenons à faire une remarque : On biffe impitoyablement des listes électorales certains ouvriers ayant quitté la ville depuis moins de six mois parce qu'ils sont connus comme socialistes.

Pourquoi donc, alors, laisse-t-on sur ces mêmes listes des employés qui, depuis trois, quatre ans et plus habitent Paris?

Ce sont des employés sur lesquels ces messieurs les gros capitalistes croient pouvoir compter comme sur la vieille garde.

C'est très bien, et nous comprenons le peu d'empressement de « Passe Volant » à les faire payer. Mais cela n'empêche pas le procédé d'être quelque peu malpropre, car si on raye les une alors qu'ils n'ont pas encore pu se faire inscrire dans la ville où ils n'habitent pas depuis six mois, la plus élémentaire pudeur voudrait qu'on ne conserve pas des gens qui, depuis longtemps, peuvent et doivent voter ailleurs.

Mais doit-on attendre quelque chose de propre des individus qui font venir de Belgique des frocards en révolte ouverte contre les lois françaises ?

R. L.

Drame entre rivaux

Revolver et couteau en scène. — Pour les beaux yeux d'une jeune fille. — Une balle dans la figure.

Hier vers 11 heures et demie du matin, Florence Vanhoorde, demeurant 91, rue du Fort, voyait entrer dans sa chambre son ex-ami Pierre Dewinne, âgé de 24 ans, qui revenu depuis quelques jours des bataillons d'Afrique, venait la prier de reprendre la vie commune.

Florence Vanhoorde qui est malade et alitée déclina l'invitation qui lui était faite.

Depuis le départ de Dewinne elle s'était, du reste, mise en ménage avec un ouvrier mouleur.

Rendu furieux par ce refus de le suivre, Dewinne commença par lui flanquer quelques coups de poing pour la mettre en goût, puis s'armant d'un couteau il voulut lui en porter un coup.

Florence Vanhoorde parvint à s'esquiver et se précipita dans l'escalier, laissant l'énergumène maître de la place.

Quelques minutes après, l'ouvrier mouleur, qui avait été informé de ce qui se passait, arrivait croyant sa maîtresse en danger. Il trouva Dewinne tranquillement assis sur une chaise et tenant toujours son couteau en main.

Il l'invita à sortir et comme l'autre ne voulait pas obtempérer à son ordre, il prit son revolver et tira sur lui.

Atteint au visage, Dewinne se précipita sur son adversaire qui prit la fuite à son tour.

Des voisins virent alors l'homme au couteau s'enfuir, la figure ensanglantée, par la rue du Collège.

Hier Dewinne qui habite rue d'Alger, cour Delattre, s'est rendu au commissariat de police. Après interrogatoire il a été dirigé sur l'hôpital de la Fraternité pour se faire extraire la balle que lui a tiré son successeur.

CONGESTION MORTELLE

Frappé de congestion cérébrale à Croix, un Roubaisien meurt pendant son transport à l'hôpital de la Fraternité.

Il était 7 heures et demie du soir environ lorsque MM. Valère Kints, âgé de 28 ans, cabaretier, rue de Maubeuge, 27, à Croix, Narcisse Lepers, âgé de 28 ans, apprêteur, même adresse ; Arthur Debaillie, 27 ans, trieur de déchets rue de la Lys, arrivèrent au poste de police du 2e arrondissement.

Ils venaient de Croix et transportaient à l'hôpital, sur leur dos, Henri Lampole, âgé de 53 ans, tisserand, demeurant 37, rue Voltaire, à Roubaix.

Ils avaient en leur possession un billet d'admission, d'urgence, à l'hôpital, signé par le docteur Barroyer, de Croix, billet expliquant que Lampole avait été frappé de congestion cérébrale.

Comme leur camarade ne bougeait plus, les porteurs avaient jugé prudent de rentrer au premier poste de police pour lui faire donner des soins.

Le docteur Lepers fut appelé aussitôt mais dut se borner à constater le décès. Le malade était mort en cours de route ou en arrivant au poste de police.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

Henri Lampole avait été voir sa mère à l'hospice Barbieux dimanche. Qu'avait-il fait en sortant de cet endroit, on ne sait trop au juste. Toujours est-il que lundi, vers 5 heures du matin, on le trouva couché sur le sol, dans les environs du Vélodrome.

On le conduisit alors à l'estaminet où il fut soigné jusqu'au soir. C'est alors qu'on se décida à le transporter à l'hôpital.

AMATEUR DE COMME

Lundi soir, vers 5 heures, les agents Palanchier et Mourman ont arrêté sur le boulevard Gambetta, Henri Olivier, débardeur, âgé de 21 ans, demeurant même boulevard, numéro 316.

Henri Olivier avait profité d'un moment d'inattention de Marie Derecker, débitante, 53, boulevard de Colmar, pour lui enlever un litre de sirop de gomme.

Inutile de dire qu'Olivier a passé la nuit au violon.

LE NORD A VOL D'OISEAU

Tel est le titre de la conférence que M. A. Merchier, secrétaire général de la Société de Géographie, chevalier de la Légion d'honneur, donnera le samedi 7 mars, à huit heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels.

Le public habituel des réunions de la Société connaît de longue date M. Merchier qui joint à une grande science et à une profonde érudition beaucoup de verve et d'humour, et ses causeries très instructives sont toujours fort agréables à entendre ; aussi il viendra le 7 mars beaucoup d'auditeurs qui auront en outre la satisfaction d'admirer de nombreuses projections destinées à illustrer un sujet régional bien fait pour nous intéresser.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dimanche, vers 4 heures du soir, un commencement d'incendie, occasionné par un feu de cheminée, s'est déclaré, rue de Flandre, cour Wattel, chez M. Veillez, qui était absent.

Le feu s'est communiqué chez les voisins, les époux Roussel.

Les dégâts sont peu importants, ils consistent en un peu de plancher brûlé.

Le feu a été éteint par les voisins et par le pompier Leruste.

MORT SUBITE

Dimanche, vers 7 heures et demie, une femme qui passait rue de l'Ommelet s'est subitement affaissée, à l'angle des rues de la Paix et de l'Ommelet.

Transportée dans un estaminet voisin, malgré tous les soins dont elle était entourée, elle rendit le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu. Elle paraissait âgée de 65 à 70 ans, cheveux grisonnants, fichu en laine noire, corsage marron à lignes blanches, tricot laine grise, jupe noire, jupe grise, bas noirs, corset lilas avec bordure noire, tablier toile bleue et chaussée de pantoufles noires.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA du L. cafés.

NOTES NÉCROLOGIQUES

Fidéline Delespaul, cette brave vieille femme, qui, sans le savoir, sans doute, possédait le record du nombre en ce qui concerne les propriétaires, est morte le 1er mars, à l'âge de 77 ans.

Elle habitait rue Saint-Antoine, n° 25, la maison achetée, disent les actes, par une trentaine de corbeaux habitant la Belgique.

Nous lui devions bien une courte note nécrologique, car la pauvre Fidéline est entrée dans l'histoire avec les fraudes électorales de Roubaix.

Nous la lui devions, surtout, car, non seulement elle détenait le record du nombre des propriétaires, mais aussi celui du nombre des inscriptions sur le registre de l'état civil.

On nous annonça le 1er mars qu'elle était morte 52, rue Saint-Jean, et hier seulement qu'elle avait succombé 25, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines.

Craignait-on que l'on dise : Les corbeaux portent décidément malheur ?

LE MARDI-GRAS

Il fut un peu moins gras que le dimanche, si l'on considère le pavé, mais un peu plus si on parle des travestissements, et surtout des Roubaisiens sortis pour les voir.

Dès quatre heures, la foule était grande rue de la Gare, Grande-Place, Grande-Rue, place de la Liberté et même et surtout rue de Lannoy.

Au milieu de cette foule on entrevoyait, de temps à autre, un groupe de travestis et cet après-midi de carnaval nous faisait songer à cette calinotade reproduite par tous les journaux de France.

Le mardi gras c'est un tas de passants qui regardent passer d'autres passants qui ne peuvent pas passer parce qu'il y a trop de passants.

La circulation était, en effet, quelque peu difficile en certains endroits ; ne nous en plaignons pas si les commerçants en ont profité.

Le soir il y a eu un peu d'animation.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA du L. cafés.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES METALLURGISTES ET MECANICIENS. — Une assemblée générale extraordinaire aura lieu au siège du syndicat le vendredi 6 mars, à sept heures et demie précises du soir, au siège du Syndicat, estaminet du Plat d'Or.

Ordre du jour important.

Avis important. — Le service de secrétariat fonctionne au siège du syndicat le mercredi et le vendredi de 2 heures à 9 heures du soir, le dimanche matin de 9 heures à 1 heure du soir. En dehors de ces heures, le secrétaire est à la disposition des syndiqués, 66, rue Turgot.

Les syndiqués victimes d'un accident de travail doivent immédiatement avertir le secrétaire, il y va de leur intérêt.

A partir du 1er mars 1908, les cotisations seront acquittées par des timbres fédéraux contrôlés. Les timbres ne portant le cachet de contrôle apposé au 1er mars seront nuls.

Toute réclamation devra être adressée par écrit à la commission.

— *Mi-Carême.* — La commission fait appel à tous les syndiqués pour faire une active propagande, pour la sortie de la Mi-Carême.

Les camarades désireux de prendre part à la sortie sont priés d'envoyer leurs noms au siège du Syndicat, ou au secrétaire, 66, rue Turgot.

SYNDICAT DES OUVRIERS PEINTRES. — L'assemblée générale aura lieu demain jeudi, 5 mars 1908, à sept heures et demie précises, au siège du Syndicat, au « Plat d'Or », 9, Grande-Place.

Ordre du jour : Réponses des patrons. — Présence forcée.

FANFARE « LA PAIX ». — La répétition qui devait avoir lieu aujourd'hui, mercredi 4 mars, est reportée au vendredi 6 mars, à cause du carnaval. Elle commencera à huit heures, pour les deuxième et troisième parties, et sera générale à huit heures et demie.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 mars 1908

Naissances. — Jean Périer, rue du Moulin, 80. — Raymonde Alleyn, rue de l'Epeule, cour Laureyns, 13. — Simonne Depoortère rue Blanchemaille. — Georges Bourgois rue de l'Epeule, cour Laureys, 9. — Oscar Hespel, rue Saint-Laurent, cité Saint-François, 6.

Décès. — Sophie Buscart, 81 ans, sans profession, hospice Barbieux. — Jean Baes, 68 ans, sans profession, hospice Barbieux. — Achille Huys, 11 jours, rue de Rome, 26. — Jeanne Hurlisis, 2 mois, rue des Anges, cour Bény, 7. — Charles Vanackere, 52 ans, contremaître de filature, rue d'Alma, 66. — Clara Ferdinande, 14 ans, rue Blanchemaille. — Adolphe Delahaef, 79 ans, sans profession, quai de Rouen. — Henri Lampole, 55 ans, tisserand, rue d'Isly. — Henri Lecomte, 16 ans, électricien, rue de Bouvines, 5. — Félix Rossé, 2 mois, rue Blanchemaille. — Rosine Dufoirest, 65 ans, sans profession, boulevard de Beaurepaire, 5. — Jules Dourein, 29 ans, mécanicien, rue de la Guinguette, cour Vandorpe, 2.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Chez les parents d'Adolphe Bourgois

UNE LETTRE DU LIEUTENANT-COLONEL BRULARD

Pendant que sur les places et dans les rues de la ville se déchaînait la folie du carnaval une grande tristesse silencieuse régnait au logis des époux Bourgois, dont la pensée rejoignait, par-delà l'espace, le souvenir de leur fils, de celui que trouva une balle marocaine et qui s'en est allé sans avoir eu sa part de bonheur. Une lettre vint, apportant aux malheureux parents un peu d'apaisement, un peu de douceur. Cette lettre avait été écrite par le lieutenant-colonel Brulard. La voici :

CORPS
DE DEBARQUEMENT
DE CASABLANCA

Bir Rechid, le 24 février 1908

Régiment de marche du 2e étranger

Le lieutenant-colonel commandant

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 février, par laquelle vous voulez bien remercier tous ceux qui se sont intéressés à votre malheureux fils.

Je transmets ces remerciements en particulier à tous les officiers et hommes de troupe du 2e régiment de marche. Je vous confirme mon télégramme de ce jour par lequel je vous informais du départ de Bir Rechid du corps de votre fils auquel nous avons rendu ici les derniers honneurs. Albert Clément, camarade de votre fils, a assisté à l'exhumation qui a été effectuée d'après les prescriptions réglementaires.

Je comprends tout le désir que vous devez avoir de conserver à titre de précieux souvenir la médaille coloniale agrafe « Sahara » que votre fils avait méritée par sa bravoure. Cette médaille ayant été perdue par lui au cours de son séjour à Géryville, veuillez me permettre de vous en faire adresser une autre qui, j'espère, vous parviendra sous peu et de vous demander de la garder en souvenir de votre fils regretté et de ses chefs du 2e régiment de marche qui lui rendent par là un dernier et bien modeste hommage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : BRULARD.

UN CAMION EN PANNE

Mardi après-midi, à une heure, M. Albert Ramus, 22 ans, domestique au service de Mme veuve Charles Delebois, qui tient une entreprise de transport, rue de la Gare, à Roubaix, passait, boulevard Gambetta, allant vers Roubaix et conduisant un camion chargé de pièces de tissus. Le camion était arrivé à hauteur de la maison portant le numéro 207 lorsqu'il eut une de ses roues prise entre un des rails du tramway et la lame d'une aiguille. Le conducteur fouetta vigoureusement son cheval qui fit un effort si violent qu'un des essieux du véhicule céda. Le camion versa et son contenu se répandit sur la voie du tramway. La circulation des cars de la ligne du boulevard et de Mouvaux fut interrompue pendant une heure. L'accident se borna là.

LE MARDI-GRAS

Les fêtes du Carnaval si fâcheusement compromises, dimanche dernier, par la pluie et la neige, ont eu mardi une suite presque heureuse. Toutes celles et tous ceux qui sont assez heureux pour pouvoir s'amuser à des dates fixes n'avaient pas voulu laisser passer l'occasion de manifester par des chants et des pirouettes la douceur de vivre.

Beaucoup de demoiselles avaient emprisonné le meilleur d'elles-mêmes dans des pantalons et vestons d'emprunt. Les petites pensionnaires de la rue du Haze, tambourin au poing et lazzi au bec, s'étourdissaient de bruit. Des Marocains occasionnels s'essayaient aux nobles attitudes d'El Mokri et de son interprète.

Le cortège des « bouchis » était salué d'acclamations où il y avait bien un peu de colère. Vêtus de rouge, quelques-uns des membres de la section tourquennoise du Parti socialiste recueillaient à leur passage de longs applaudissements et la foule répétait après eux une chanson que voici :

LE DEVOIR DU TRAVAILLEUR

(Air : La France Guerrière)

Premier couplet

Quand l'ouvrier se plaint de son salaire
Dites-lui bien qu'il doit s'organiser
Que les Patrons, le riche Propriétaire
C'est contre lui qu'ils sont tous syndiqués
Riches trembler, Notre classe Ouvrière
Comprend enfin, et ses droits et ses torts
Et pour toujours unis sous la bannière
Du Syndicat, ils seront les plus forts.

Refrain

Venez, venez, Artisans, Prolétaires
Aux Syndicats Fédérés avec nous
Pour faire trembler tous nos lâches adversaires
Syndiquons-nous, syndiquons-nous.

Deuxième couplet

Les professions même étant libérales
Instituteurs, Pharmaciens, Médecins
Ont eu aussi leur Chambre Syndicale
Pour que leurs causes soient toujours su bon [chemin
Resterez-vous toujours non-syndiqués
Préférez-vous toujours courber l'échine
Que d'exiger un peu de liberté.

Troisième couplet

Les gros bouchers, comme la classe patronale
Ont eux aussi voulu nous exploiter
Et par un vote de leur Chambre Syndicale
Aux travailleurs, ils ont tous refusé
Timbres Rabais, les Etrennes, les Bons Primes
Car tout cela leur privait des plaisirs.
Allons debout et pour punir ce crime
Unissons-vous tous pour mieux les flétrir.

Quatrième couplet

Frère de misère, viens à nous, sois des nôtres
Afin de mieux défendre les intérêts
Au Syndicat viens chercher le mot d'ordre
Là tu trouveras l'arme qui doit te sauver
L'arme de défense et l'arme de vengeance
L'arme qui peut nous rendre triomphants
Améliorer un peu ton existence
Faire le bonheur de tes petits enfants.

UNE EXTRADITION

Mardi après-midi, les gendarmes de Tourcoing ont remis à leurs collègues de Mouscron (Belgique), Joseph-Charles Wuylstecker, 23 ans, colporteur, né à Schaerbeck, venant d'Amiens, réclamé pour vol par le parquet d'Anvers.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA du L. cafés.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 3 mars 1908

Naissances. — Raymonde Verfouite, rue Colbert, 370. — Christophe Barrois, rue des Cartiers, 42. — Robert Westyn, rue Carvin, 3.

Décès. — Henry D'Halluin, 88 ans, rentier, rue du Chêne-Houpline, 366.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

CONCERT. — Le concert annuel que l'Harmonie Municipale offre à ses membres honoraires, a eu lieu dans la salle des fêtes dimanche 1er mars.

A six heures exactement, le concert a commencé et a pris fin vers dix heures.

MM. Bouillard, flûtiste ; Lardinois, chef de l'Harmonie Municipale et Catry ont été très applaudis.

Tout le monde s'en est retourné content et satisfait d'avoir passé une belle soirée.

WATTRELOS

A PROPOS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL. — A la dernière séance du conseil municipal, le 23 février, nous avons fidèlement rapporté les paroles de M. Leruste qui se plaignait d'avoir dû payer à M. Leplat, vétérinaire, alors que ce dernier était payé par la ville pour ce travail.

M. Leplat nous a fait parvenir la lettre suivante :

« Dans son numéro du 24 février et dans le compte-rendu que vous faites de la séance du Conseil municipal de Wattrelos, vous reproduisez le reproche que m'a adressé M. Leruste, de lui avoir fait payer quatre francs pour l'inspection d'une vache. Permettez-moi d'avoir recours à votre impartialité pour vous prier de bien vouloir faire connaître toute la vérité à vos lecteurs.

Voici la réponse que j'adresse à M. le maire de Wattrelos pour me justifier de ce reproche :

« M. Leruste a, en effet, payé une vacation d'inspection comme d'ailleurs tous ceux qui sacrifient une bête chez eux sans payer la *patente de boucher.* »

Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération ».

Léon LEPLAT, vétérinaire-inspecteur.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage M. Dhalluin-Lepers frères, situé à Wattrelos-Crétinier, un ouvrier Bouchart Charles, tisserand, demeurant à Wattrelos Petit Tournoi, M. Germonprez en remettant l'ensouple de son métier le poid de la bascule lui est tombé sur le pouce de la main droite.

8 jours de repos.

LANNOY

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. A. Parent et fils, Mlle Sophie Lecomte, 25 ans, épeuleuse à Lys, rangée de la tour Eiffel, a été blessée au pouce gauche par un organe de son métier.

15 jours de repos.

— Un garçon brasseur de la coopérative la Justice, M. Emile Coiman, 31 ans, demeurant à Lys, rue Chanzy, s'est fait une entorse du pied gauche en descendant un fut de bière.

10 jours de repos.

LILLE

Les pickpockets

Au moment où ils opéraient, rue Faidherbe, deux voleurs à la tire sont arrêtés.

Profitant de l'affluence de promeneurs, d'adroits filous, hier dans l'après-midi, s'étaient glissés dans la foule afin d'y opérer leur lucratif « travail ».

Malheureusement, pour les voleurs à la « tire », la sûreté veillait au « grain » et de nombreux agents disséminés dans les promeneurs, ouvraient un « œil attentif » sur ce qui se passait à leurs côtés.

C'est ainsi que vers six heures et demie, rue Faidherbe, le sous-brigadier Wauquiez et les six agents qui opéraient sous ses ordres, remarquaient les allures suspectes de deux individus.

Très bien vêtus, le sourire sur les lèvres, ils s'avançaient vers les promeneurs, un journal à la main et, du papier, complaisamment secouaient les confetti qui ornaient le revers de l'habit de celui sur lequel ils avaient jeté leur dévolu.

Le sous-brigadier, depuis un moment, surveillait attentivement, avec l'agent Lauvie, les agissements des deux compères, lorsqu'il vit l'un d'eux passer adroitement sa main gauche sous le pandessus d'un promeneur dont il « frottait » la moustache, pour lui subtiliser sa montre.

Un remous de la foule fit manquer le coup mais c'était suffisant pour les policiers.

Un signal convenu du sous-brigadier Wauquiez et les deux promeneurs, entourés à leur insu de six robustes gaillards, se voyaient brusquement appréhendés, rue du Vieux-Faubourg, avant d'avoir pu se reconnaître.

Malgré leurs protestations, ils furent conduits à la sûreté et fouillés séance tenante. L'un d'eux avait sur lui deux portemonnaie qui, déclara-t-il, lui appartenaient.

Si nous ajoutons que l'un des quidams fut surpris, il y a quatre mois, opérant de la même façon, aux obsèques de M. Ory, et que son ami a un frère qui, actuellement, purge une condamnation pour vol de montres, on comprendra sans peine que M. Guyot, chef de la sûreté, les ait gardés à sa disposition.

« MARMOTTE » PEU E NSURETE

Un marchand de coutellerie de Thiers, M. Georges Sirot, accompli actuellement une tournée dans le Nord, visitant sa clientèle.

Samedi, par le train de 4 h. 45 du soir il débarquait à Lille venant d'eValenciennes, et descendait à l'Hôtel Splendid, rue des Ponts-de-Comines.

Sa « marmotte » renfermant diverses marchandises et en particulier des couteaux, avait été déposée dans le cotoir de l'hôtel où on la croyait plus en sûreté que partout ailleurs.

Lundi matin, M. Sirot en ouvrant sa « marmotte » constata que cinquante-quatre couteaux de table, d'une valeur de 50 francs, s'étaient envolés.

Il s'enquit près du personnel de l'hôtel de cette subtilisation et nul écho ne sut lui répondre sur cette habile soustraction.

M. Jénot, commissaire du quartier, ayant reçu les doléances de M. Sirot — qui la trouve mauvaise — a ouvert une enquête.

LES FAUX MONNAYEURS

M. Langevin hier a fait conduire au parquet Manderscheck et Malot, dont nous avons relaté l'arrestation.

Ces deux individus, après l'interrogatoire d'identité, ont été écroués à la disposition du juge d'instruction qui sera désigné pour suivre cette affaire.

Pour éviter toute confusion

La Maison de Paris, établie, 7, rue Nationale, sous le titre :

« Aux PARISIENNES »

reprend le titre :

AU BON MARCHÉ

ACTUELLEMENT :

Exposition et Mise en Vente de Corsages, Peignoirs, Jupons.

540.4

Cinquième tirage de « la Favorite »

Le cinquième tirage de la tombola « La Favorite », organisée par la Société de secours mutuels des anciens brigadiers et caporaux de Lille a eu lieu hier, mardi, à deux heures du soir, à l'Hippodrome Lillois.

Voici la liste des numéros gagnants :

Le gros lot de 1,000 francs a été gagné par le numéro 13,136, série N.

Celui de 500 francs par le numéro 14,996, série J.

Les cinq lots de 100 francs par les numéros 429 et 6,668, série E ; 26,590, série J ; 21,914, série M ; 3,206, série C.

Les quarante-trois autres lots sont gagnés par les numéros :

Série A : 23,012 — 9,307 — 4,642.
Série B : 8,596 — 3,410 — 21,440.
Série C : 2,913 — 3,430.
Série D : 4,764 — 22,871 — 1,357.
Série E : 3,714.
Série F : 2,895 — 6,513 — 26,873.
Série G : 21,034 — 17,688 — 6,782.
Série H : 432 — 10,970 — 25,899.
Série I : 2,684.
Série J : 12,565 — 9,189 — 27,867.
Série K : 27,759 — 5,426 — 13,863 — 23,957.
Série L : 2,905 — 4,862 — 3,865 — 2,738.
Série M : 27,477 — 3,502 — 4,004.
Série N : 5,343 — 3,732 — 11,851.
Série O : 6,508 — 15,887 — 14,541 — 6,096.

Le prochain tirage de cette tombola comportant 11,000 francs de lots aura lieu le dimanche de la Pentecôte.

Les lots pourront être réclamés à partir du dimanche 8 mars, chez M. Belot, agent général, 83, rue des Sarrazins, à Lille.

SAVON LUMINOL Blancheur du Linge VICTOR VAISSIER

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

SAUVAGE AGRESSION. — Le nommé Galbaire Albert, 25 ans, ouvrier charpentier au compte de M. Laurette, travaillait à un bâtiment situé rue de Villars, quand il fut assailli par trois individus parmi lesquels les nommés Camille et Xavier, qui après l'avoir terrasse lui portèrent des coups de pied et le frappèrent ensuite à l'aide d'outils.

Le pauvre charpentier s'est relevé non sans peine sous la menace d'avoir le cou tranché par une pelle que brandissait un de ces adversaires.

Il a déclaré à la police qu'il n'avait nullement provoqué ces individus contre lesquels il porte plainte.

La police éclaircira cette affaire.

ENTERREMENT CIVIL. — Nous apprenons la mort du jeune Héroguet, âgé de six ans, fils de notre camarade Héroguet Albert demeurant au quartier Orléans numéro 109.

Les funérailles civiles auront lieu aujourd'hui mercredi 4 courant à 3 heures trois quarts.

SAINT-AMAND

PETARD. — Le petit Deltombe, âgé de 9 ans, regardait les camarades qui faisaient partir des pétards. Tout à coup il en reçut un dans l'œil et fut brûlé grièvement.

NOUS NIRONS PLUS AU BOIS... — La veuve Coquérieux a constaté que des vandales inconnus avaient coupé 9 arbres, dans un taillis lui appartenant.

Le préjudice est de 50 francs. La gendarmerie enquête.

ANZIN

Carnaval bruyant et sanglant

La police n'a pas chômé, ces jours de carnaval, si on en juge par les faits-divers sur lesquels elle a eu à se renseigner.

Au bal du « Paveu », rue de Saint-Amand, une discussion avait surgi entre les nommés Petit Alphonse et Dewattines.

Deux autres danseurs, Mortuaire François, frappeur et Baurin Aimé, se mêlèrent à l'affaire. Mortuaire, qui jouait du poing, fut expulsé.

Mais à la sortie Baurin fut rejoint par le frappeur qui lui porta un coup de couteau dans l'omoplate droite.

Le blessé reçut aussitôt des soins à la pharmacie Reynaud, et put regagner son domicile, cependant que l'agresseur était arrêté et le couteau saisi.

Un machiniste, Visticot Louis, venait pour reprendre sa femme qui l'a quitté pour demeurer avec Jules Savary, lamineur, cour Duterne.

Savary, apercevant le mari qui rôdait autour de la maison, courut à lui et lui porta sur la tête un coup de canne plombée qui lui fit une assez sérieuse blessure.

— Edmond Pisson et Fernand Odin, tous deux employés à l'usine de la Bleuse-Borne, se disputaient à propos d'un nettoyage de four.

Odin, pour conclure, lança une tenaille que son adversaire reçut à l'œil droit. D'où plainte et procès-verbal.

— A l'estaminet Boucher, des carreaux avaient été brisés par quelques lurons qui refusaient de payer. Les agents intervinrent et durent arrêter un nommé Petit Arthur, qui les avait menacés et injuriés.

CONDE-SUR-ESCAUT

Le soldat satyre

Un complément d'enquête a été fait, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Valenciennes sur l'affaire de mœurs, par les soins de la gendarmerie.

Celle-ci s'est rendue à Vieux-Condé, et a recueilli des renseignements sur les antécédents de la « victime », la femme Hauvertin et sur la façon dont son débit est tenu.

De plus, accompagnés de la débitante, les gendarmes ont refait le chemin de la rue de Condé à la gare de Fresnes, celui de la halte du Sarteau à la maison Hauvertin, enfin, celui où l'agresseur fit passer la femme et qui longe les fortifications.

Le plan de ces divers itinéraires a été dressé et envoyé au parquet.

Enfin, on a saisi le chapeau que portait la femme Hauvertin et qui avait été déformé dans la lutte qu'elle soutint.

VIEUX-CONDE

MORDUE PAR UN CHIEN. — Mme Néel, demeurant rue Carnot, en essayant de rappeler un chien à sa niche, pour l'attacher, fut mordue violemment au côté, au bras, à la main, à la figure et au doigt par cet animal. Elle a reçu les soins de M. le docteur Gosset.

Le chien sera gardé à vue pendant trois jours. Quant à Mme Néel elle sera soignée à son domicile. Ajoutons que M. Néel blessé à la fosse dans un accident que nous avons relaté est infirme.

La misère avec toutes ses conséquences règne dans cette maison. Le ménage Néel étant ce qu'on peut appelé « des pauvres honteux ».

L'administration municipale qui est au courant de cette misère n'a pris aucune mesure pour la soulager.

A Vieux-Condé, il faut tendre la main. Quand donc la « Ligue » fera-t-elle appel à l'inévitable roquet de Valenciennes pour faire devant ses membres sa conférence sur Charité, Solidarité.

Mais j'y pense il faut avant tout sauvegarder les intérêts « électoraux ».

E. R.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

WIGNEHIES

ŒUFS PHENOMENES. — Madame Podevin, un nom prédestiné pour une cabaretière est débitante sur la route de Wignehies à Fourmies, et, depuis quelques jours n'a plus rien à envier à ce personnage dont la poule, à ce que dit la fable, lui pondait tous les jours un œuf d'or.

Celle de Mme Podevin, il est vrai, n'est pas à ce point aurifère, mais elle lui pond chaque matin, avec une générosité et une ardeur inlassables, un œuf énorme, extraordinaire, mesurant « vingt-six centimètres » de circonférence.

Et soyez bien certain que cet œuf phénomène ne vient pas d'un canard !

EN raison de l'importance de son chiffre d'affaires, le *Grande Pharmacie de France*, à Lille, garantit ses produits toujours frais et d'une pureté absolue ; ses expéditions pour le dehors sont remises en gare sitôt réception des ordres, franco port et emballage pour toute commande comportant 10 francs de pharmacie pure. (Spécialités et Eaux minérales exceptées).

PAS-DE-CALAIS

BILLY-MONTIGNY

Inauguration du monument aux victimes de la catastrophe de Courrières

L'ORDRE DU CORTEGE

Comme on le sait, dimanche prochain 8 mars, aura lieu l'inauguration solennelle du monument élevé à la mémoire des victimes de la terrible catastrophe des mines de Courrières.

Voici la composition et l'ordre du cortège :

Premier groupe. — 1. Fanfare municipale et du Commerce de Billy-Montigny. — 2. Société Amicale des chauffeurs-conducteurs de Roubaix. — 3. Les Enfants du Peuple. — 4. L'Espérance. — 5. Les Archers Saint-Mathieu. — 6. Caisse de chômage. — 7. La Prévoyance. — 8. Les Amis Réunis. — 9. Société Sainte-Barbe. — 10. Les Camarades Réunis. — 11. Le Cercle Littéraire, sociétés de secours mutuels de Billy-Montigny. — 12. Sections syndicales de Billy-Montigny, Pont-à-Vendin, Wingles (2), Noyelles-sous-Lens, Montigny-en-Gohelle, Loison, Meurchin.

Deuxième groupe. — 13. La Jeune Fanfare, Fanfare d'Harnes. — 14. Les Amis Réunis. — 15. La Fraternelle (secours mutuels d'Harnes). — 16. L'Egalité. — 17. Le Mineur prévoyant. — 18 Société Amicale « La Fraternelle ». — 19. La Prolétarienne, sociétés de secours de Loos-en-Gohelle. — 20. La Fraternelle (secours mutuels) de Dourges.

Troisième groupe. — 21. Frainades — — —

Troisième groupe. — Fanfare du Commerce de Lens. — 22. Sapeurs-pompiers de Méricourt. — 23. La Vulcaine (secours mutuels) de Lens. — 24. La Fraternelle (secours mutuels) d'Hulluch. — 25. Société de secours mutuels de Lens. — 26. La Fraternelle (secours mutuels), Lens. — 27. La Fraternité (secours mutuels), Bully. — 28. La Nouvelle Lune Sociale (secours mutuels), Ventin-le-Vieil.

Quatrième groupe. — 29. Fanfare municipale de Fouquières-lez-Lens. — 30. Sapeurs-pompiers de Leforest. — 31. Le Souvenir Français (secours mutuels) de Fouquières-lez-Lens. — 32. La Prévoyance (secours mutuels), Courcelles-les-Lens. — 33. L'Union des Ouvriers (secours mut